



LETTRE D'INFORMATION

DG Droits humains et Etat de droit (DGI)

novembre 2023

CPT

Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) a tenu sa 112e réunion plénière du 6 au 10 novembre 2023 au cours de laquelle il a adopté les rapports relatifs à ses visites périodiques effectuées en **Albanie** (mai 2023), à **Chypre** (mai 2023), en **Estonie** (mai-juin 2023) et en **Hongrie** (mars 2023) ainsi qu'à sa visite ad hoc visant à surveiller le traitement des ressortissants étrangers durant un vol de retour organisé de **l'Allemagne** vers le **Pakistan** avec le soutien de Frontex (septembre 2023).

Le Comité a publié 2 rapports en novembre 2023 : le rapport relatif à sa visite périodique effectuée en **Croatie** en septembre 2022, ainsi que la réponse des autorités croates et le rapport relatif à sa visite effectuée en septembre 2022 à **Saint-Marin**, ainsi que la réponse des autorités saint-marinaises.

Le Comité a également publié la réponse des autorités moldaves au rapport relatif à la visite ad hoc effectuée par le Comité en **République de Moldova** en décembre 2022 qui a été publié le 13 septembre 2023.

Commission de Venise

En novembre, la Commission s'est engagée dans la préparation des dossiers suivants :

- **Arménie** - Avis conjoint avec la DGI sur le document conceptuel concernant la réforme du comité d'éthique et de discipline de l'assemblée générale des juges ;
- **Géorgie** - Avis conjoint avec le BIDDH sur le projet d'amendements au code électoral et au règlement intérieur du Parlement ; avis sur la loi sur le Service d'enquêtes spéciales et les dispositions de la loi sur la Protection des données personnelles relative au Service de Protection des données personnelles ; avis sur les dispositions de la loi sur la lutte contre la corruption relatives au Bureau anti-corruption.
- **Kosovo***i- Avis sur les suites données aux précédents avis concernant les amendements à la loi sur le conseil des procureurs ;
- **République de Moldova** - Avis conjoint avec le BIDDH sur les suites données à l'avis conjoint sur les amendements au Code électoral et autres lois connexes concernant l'inéligibilité des personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels ; Mémoire *amicus curiae* sur l'inéligibilité de personnes liées à des partis politiques déclarés inconstitutionnels ;
- **Ukraine** - Mémoire *amicus curiae* concernant les sanctions accessoires à une sanction administrative ;
- **Etude** relative à l'avis intermédiaire sur l'article 49.3 de la Constitution française ;

- **Rapports** sur les nominations judiciaires (mise à jour) et sur les conseils de la magistrature.

La Commission a également effectué des visites et des réunions en ligne dans le cadre de la préparation des avis susmentionnés sur [l'Arménie](#) (en ligne, 8 novembre), [la Géorgie](#) (Tbilissi, 15-17 novembre) et sur l'avis conjoint sur la loi électorale concernant [la République de Moldova](#) (en ligne, 22-24 novembre).

Le 8 novembre, la Présidente de la Commission, Mme Claire Bazy Malaurie, a tenu un [échange de vues avec le Comité des Ministres](#), notamment sur l'impact du travail de la Commission. Le 10 novembre, Mme Bazy Malaurie a prononcé un discours d'ouverture lors de la Conférence des présidents des juridictions constitutionnelles des États membres de **l'UE**, organisée par le commissaire européen à la Justice, M. Didier Reynders, à Bruxelles.



Le Groupe consultatif d'experts (GCE), créé pour aider les autorités ukrainiennes à évaluer les qualités morales et les compétences professionnelles des candidats juges de la Cour constitutionnelle, a tenu sa [première réunion officielle le 12 novembre à Lviv, en Ukraine](#). Cette dernière a été organisée par la Cour constitutionnelle, l'UE, l'USAID et la Commission de

Venise. (voir la photo)

Les 15 et 16 novembre, une délégation de la Commission dirigée par son vice-président, M. Michael Frendo, et composée également de Mme S. Granata-Menghini, Directrice, Secrétaire de la Commission et de M. E. Holmøyvik, membre norvégien, a tenu des [réunions de haut niveau avec les autorités géorgiennes](#) à Tbilissi, **Géorgie**.

Enfin, le 3 novembre, la Commission a co-organisé avec l'Université de Barcelone les 4^{èmes} Entretiens scientifiques des experts électoraux sur « [La stabilité du droit électoral](#) » à Barcelone, **Espagne**. Par ailleurs, le 17^{ème} séminaire UniDem Med sur la « [Transformation numérique et l'intelligence artificielle : règles et applications](#) » a été co-organisé par la Commission et le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration du Royaume du **Maroc** les 21 et 22 novembre à Rabat.

Registre des dommages pour l'Ukraine

Le Registre des dommages pour l'Ukraine est activement engagé dans un processus continu de recrutement de personnel et de mise en place de sa structure organisationnelle, de ses fonctions et de ses installations. En novembre, une attention considérable a été portée sur l'organisation et la tenue de la troisième réunion de la Conférence des participants du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. La Conférence, qui s'est tenue le 16 novembre au Palais de l'Europe à Strasbourg, a commencé par saluer l'adhésion de **l'Albanie** au Registre en tant que Participant.

En ce qui concerne le point principal de l'ordre du jour, la nomination des membres du Conseil, dix-huit candidats ont été désignés par les Participants et les Membres associés. À l'issue du vote à scrutin secret, sept candidats ont été élus et nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Les membres élus sont Mme Chiara Giorgetti (**Italie**), M. Veijo Heiskanen (**Finlande**), Mme Yulia Kyrpa (**Ukraine**), Mme Aleksandra Meżykowska (**Pologne**), Mme Lucy Reed (**États-Unis**), M. Robert Spano (**Islande**), M. Norbert Wühler (**Allemagne**).

La Conférence a également abordé diverses questions, y compris l'approbation du budget pour 2024 et pour 2025 à titre provisoire. En outre, le Directeur exécutif du Registre a présenté un rapport oral à la Conférence, mettant en lumière les progrès réalisés depuis la

deuxième réunion. Des mises à jour ont été fournies sur l'espace de bureau permanent à La Haye, le recrutement du personnel, les technologies de l'information et le développement de la plateforme numérique du Registre, la préparation du début des travaux du Conseil, la sensibilisation et l'engagement avec les organisations internationales, des ONG/OSC, et l'interaction entre le Registre et les registres ukrainiens.

Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Plusieurs activités concernant la digitalisation de la justice ont été organisées. Le Réseau européen de cyberjustice (CEPEJ) a organisé un [séminaire sur la numérisation et l'IA dans la justice pénale](#). La [Conférence Cyberjustice Europe 2023](#) a été coorganisée avec l'[TERDJ](#) (Paris), le [Laboratoire de cyberjustice](#) (Montréal) et l'[Université de Strasbourg](#). La conférence a réuni plus de 150 participants pour discuter de l'impact de la technologie sur la justice et les droits humains. Le projet [TJENI](#) a organisé un [hackathon](#) intitulé « [Futur Numérique de la Justice](#) ». Le Projet [Renforcement de la Subsidiarité](#) a soutenu le 7^{ème} webinaire du Réseau des Cours Supérieures sur IA.

La Task force des tribunaux pilotes de la CEPEJ s'est réunie pour poursuivre le développement d'un outil sur la durée des étapes de la procédure civile. La CEPEJ a dispensé des formations sur le fonctionnement des tribunaux, la collecte de données et la communication judiciaire en **Albanie**, en **République de Moldova**, **Géorgie** et au **Kosovo***. En **Hongrie**, elle a organisé un événement régional sur les données de flux de dossiers et l'efficacité des tribunaux, tandis qu'en **Bosnie-Herzégovine**, deux visites d'accompagnement des tribunaux ont été organisées.

Un nouveau projet joint **UE-CoE** à **Malte** a été lancé pour soutenir la réorganisation des bureaux du procureur général et du procureur d'État. Dans d'autres projets, les activités récentes incluent : **Arménie** - un [programme de formation à la médiation](#) ; **Bosnie-Herzégovine** - consultations sur la durée des procédures judiciaires ; **République de Moldova** - [deux formations](#) sur la migration ; **Serbie** - une [conférence pour le 60ème anniversaire](#) de la Cour constitutionnelle ; **Turkiye** - symposiums sur [le droit de la famille](#) et la [médiation](#), des [formations sur la migration](#), la [procédure de requête constitutionnelle individuelle](#); **Ukraine** des formations pour les [officiers de police](#), les [enquêteurs et les procureurs](#), un événement de haut niveau à Varsovie sur la réforme de l'autogouvernance judiciaire en Ukraine ; **Kosovo*** - [un atelier](#) et une [formation HELP](#) pour les tuteurs.

Une [formation de formateurs HELP](#) (ToT) a été organisée dans le cadre du projet **UE-CoE** « Formation judiciaire sur l'État de droit et les droits fondamentaux ». Le nouveau cours HELP sur [l'interaction entre la CEDH, la CSE et la Charte des droits fondamentaux](#) a été officiellement [lancé](#) avec des représentants de la Cour EDH, de la CJUE et du CDDH. Divers cours HELP ont été lancés, y inclus en présentiel en **Ukraine** ([Interdiction des mauvais traitements](#), [Droits humains dans les forces armées](#) et, en présence de la vice-Première Ministre, [Déplacement interne](#)), en **Espagne** (Lutte contre la traite des êtres humains et introduction à la CEDH), en **République de Moldova** (Cybercriminalité et protection des données) et en **Macédoine du Nord** (Lutte contre la traite et justice adaptée aux enfants). HELP a été présenté lors du séminaire biennuel des Académies de juges **germano-suisse** et de la session plénière du **CCBE**.

Peine de mort : Un 'Forum talk' consacré au thème de « la peine de mort comme instrument de terreur » a eu lieu dans le cadre du Forum mondial de la démocratie le 7 novembre. Après la projection du film « Sept hivers à Téhéran », les participants ont pu échanger sur ce thème avec la mère d'une victime de la peine de mort, la réalisatrice du film, ainsi que la directrice de la coalition mondiale contre la peine de mort.

Exécution des arrêts de la Cour européenne des DH

Le Service de l'exécution des arrêts a participé à une réunion en ligne du groupe de travail sur la stratégie nationale d'exécution et le plan d'action pour l'exécution des arrêts et décisions de la CEDH par l'**Azerbaïdjan**. La réunion s'est concentrée sur l'établissement d'un cadre législatif efficace, l'amélioration de la coordination, la résolution des retards, le renforcement du contrôle national par le Parlement ainsi que par le Commissaire aux droits de l'homme de l'Azerbaïdjan et une formation adéquate pour toutes les parties prenantes.

Le Service a effectué une mission **en Croatie** pour discuter avec les autorités (dont le Ministre de la Justice, le Vice-Premier Ministre et le Ministre de l'Aménagement du territoire) de l'exécution des affaires concernant la durée excessive des procédures civiles, les mauvaises conditions de détention et la question de longue date des limitations légales à l'utilisation par les propriétaires des appartements soumis à un bail protégé. La délégation a rencontré la Cour suprême, le parquet et le Conseil des experts pour l'exécution des arrêts. Elle a également participé à la réunion de la **sous-commission de l'APCE** sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour, qui s'est tenue au Parlement croate, en ce qui concerne le rôle de l'APCE et des parlementaires nationaux dans la mise en œuvre des arrêts de la Cour.

Le Service a participé à la 6ème réunion régionale à **Copenhague** des mécanismes nationaux de prévention et des organisations de la société civile de la région de l'OSCE sur la santé mentale en détention. Il a également participé à la réunion annuelle du suivi des procès à **Skopje**, organisée par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (ODIHR). Le Service a participé à une réunion avec des représentants des institutions de l'**État géorgien** et de la société civile sur le projet de stratégie nationale et de plan d'action pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

Le Service a aussi participé à une table ronde à **Athènes** sur le fonctionnement du nouveau recours en cas de mauvaises conditions de détention. Il a également rencontré des représentants des organes d'enquête et de poursuite de l'**Ukraine** pour discuter des mesures requises pour une prévention et une enquête efficace sur les mauvais traitements dans le cadre de l'exécution du groupe d'affaires *Kaverzin*.

Le Directeur des droits humains et le Service ont tenu une vidéoconférence avec la nouvelle secrétaire d'État adjointe au **Ministère hongrois** de la Justice, le bureau de l'agent du gouvernement et la Représentation permanente sur les affaires les plus importantes en attente d'exécution.

Droits sociaux



Alors que son mandat touche bientôt à sa fin, le Comité européen pour la cohésion sociale (CCS) a tenu une consultation informelle le **9 novembre** à Strasbourg, en France, et par vidéoconférence. Il a finalisé des projets de Déclaration sur la cohésion sociale à la croisée des chemins et sur la préservation de la cohésion sociale dans la transition vers une économie verte.

Les **9 et 10 novembre**, le Comité européen des droits sociaux (CEDS) s'est rendu au Danemark dans le but de promouvoir l'acceptation des dispositions de la Charte sociale européenne révisée et du Protocole additionnel de 1995 (prévoyant un système de réclamations collectives), ainsi que du Protocole d'amendement de 1991 à la Charte sociale européenne réformant le mécanisme de contrôle.

Le **23 novembre**, le Secrétaire exécutif adjoint du Comité européen des droits sociaux est intervenu sur la mise en œuvre des obligations de la République tchèque en tant qu'État partie à la Charte sociale européenne à l'occasion d'une conférence organisée par le Bureau

de l'agent du gouvernement de la République tchèque, en sa qualité de représentant de la République tchèque dans les procédures devant la Cour européenne des droits de l'homme, le Comité européen des droits sociaux et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies.

Le projet du Conseil de l'Europe "Renforcer les droits liés à l'emploi en République de Moldova" a organisé un atelier de formation le **22 novembre 2023**, visant à renforcer le dialogue entre l'institution du médiateur, le Conseil pour l'égalité et les organismes de suivi de la Charte sociale européenne pour assurer un meilleur suivi du respect des droits économiques et sociaux, s'agissant notamment des personnes appartenant à des groupes vulnérables.

Police, détention, drogues et addictions

Groupe Pompidou

La troisième formation hybride du personnel pénitentiaire a été organisée conjointement avec le centre de santé du service exécutif pénal d'Ukraine les 6 et 7 novembre. 15 participants travaillant dans les prisons de **Lutsk** et **Rivne** ont reçu les connaissances théoriques nécessaires ainsi que les outils adéquats et les pratiques fondées sur l'expérience pour démarrer et gérer avec succès un traitement conforme aux normes internationales. La formation a été organisée dans le contexte de l'assistance du Groupe Pompidou à **l'Ukraine** dans le déploiement du traitement par agoniste opioïde (OAT) en prison depuis 2018, et avec le soutien du projet conjoint " L'Union européenne et le Conseil de l'Europe travaillent ensemble pour soutenir la réforme pénitentiaire en Ukraine Plus " (Projet SPERU+).

Le réseau MedNET du Groupe Pompidou a tenu la 29^e réunion de son Comité directeur le 8 novembre au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Les 7 pays du Sud de la Méditerranée (**Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine*¹ et Tunisie**) ont présenté l'état d'avancement des projets menés en 2023 avec le soutien de MedNET et ont présenté leurs propositions d'activités pour 2024. Après avoir assuré la présidence du réseau entre 2022 et 2023, Chypre l'a cédée au **Maroc** pour 2024 et 2025.

La 93^e réunion des Correspondants Permanents s'est tenue à **Strasbourg** les 9-10 novembre 2023. Parmi les nombreux points à l'ordre du jour, les États membres ont eu l'occasion de discuter des activités de suivi du Sommet de Reykjavik; d'échanger avec des représentants de la Convention d'Istanbul pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique et de la Convention contre le dopage ; d'aborder le sujet des addictions facilitées par les technologies et les pratiques en ligne et de partager les développements récents en matière de politique des drogues aux niveaux national et international.

Dans le cadre du projet "Developing A Drug Prevention Support Network for Parents and Professionals in Georgia", les représentants des agences et institutions de l'État géorgien au sein du Conseil de coordination inter-agences sur la politique antidrogue se sont réunis à **Borjomi, en Géorgie** pour un atelier de deux jours afin de discuter et de développer le deuxième plan d'action national sur la prévention des drogues pour 2024-2026. En conséquence, le projet de plan d'action a été préparé pour être adopté par le Conseil interinstitutionnel au début de l'année 2024.

¹ * Ce nom ne doit pas être interprété comme la reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Coopération policière et privation de liberté

Les 9 et 10 décembre, des représentants de tous les échelons du Ministère de la Justice de **Bosnie-Herzégovine**, des centres pénitentiaires et de protection sociale ont validé les résultats de la mise en œuvre des outils et programmes de préparation des détenus extrémistes violents à leur remise ne liberté et ont convenu de leur utilisation future par le personnel pénitentiaire.

Une réunion multilatérale des responsables de prisons et de probation tenue à Strasbourg les 28 et 29 novembre a été consacrée au recentrage du processus d'exécution des sanctions pénales de l'approche punitive à une approche privilégiant la réinsertion, avec la présentation d'une étude éponyme des mesures introduites dans certains pays.

Une conférence intitulée « Prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent dans le système de justice pénale et au-delà » tenue à Lisbonne le 29 novembre a réuni des professionnels des prisons de la région des **Balkans de l'ouest** et d'autres pays d'Europe du sud et de l'est. Co-organisée par le Conseil de l'Europe et le projet HOPE « Holistic Radicalisation Prevention Initiative), elle a contribué à l'établissement de synergies entre le Conseil de l'Europe et d'autres initiatives menées par la communauté internationale dans les Balkans de l'ouest, en matière de gestion, de réhabilitation et de réinsertion des prisonniers extrémistes violents.

Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits humains

Lors de sa [4e réunion](#) (14-16 novembre), le [Groupe Accès à l'information](#) a approuvé un projet de premier rapport d'évaluation de base sur la mise en œuvre de la [Convention de Tromsø](#) par les 11 premiers Etats Parties, qui a ensuite été transmis à ces Parties pour commentaires.

Lors de sa [99e réunion](#) (28 novembre - 1er décembre), le Comité directeur pour les droits de l'homme ([CDDH](#)) a approuvé un projet de boîte à outils du Comité des Ministres pour l'évaluation de l'impact sur les droits humains des mesures prises par l'État dans les situations de crise, et adopté un Rapport sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a aussi, entre autres, tenu un échange de vues sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2021)1 sur les INDH et pris des décisions sur l'organisation de ses activités futures à la lumière de son nouveau mandat.

Coopération juridique

Au cours de sa 101^e réunion (15-17 novembre), le Comité européen de coopération juridique ([CDCJ](#)) a fourni des orientations au Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) pour la suite de ses travaux sur le projet de convention pour la protection de la profession d'avocat. Le CDCJ et le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) ont approuvé conjointement un projet de recommandation du Comité des Ministres sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents, et son exposé des motifs. Le CDCJ a également pris des décisions sur l'organisation de ses activités futures, y compris concernant le suivi thématique du Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire. Le [guide du CDCJ pour les praticiens sur la rétention administrative des migrants et demandeurs d'asile](#) vient d'être publié.

Droits humains et biomédecine

Le 14 novembre, une [conférence](#) sur « La promotion de l'autonomie dans la pratique des soins de santé mentale » a eu lieu, sous les auspices de la Présidence lettone du Comité des Ministres, pour présenter des exemples prometteurs de pratiques basées sur les droits humains dans le domaine des soins de santé mentale. Lors de sa 4^e réunion (Riga, 15-17 novembre), le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) a adopté un [Guide pour la participation des enfants aux décisions concernant leur santé](#) élaboré conjointement avec le CDENF.

Société de l'Information

Médias

Les 6 et 7 novembre, la [25e réunion](#) du Bureau du CDMSI a examiné les projets finaux des comités d'experts subordonnés et a tenu un échange de vues sur les travaux futurs du CDMSI. Les 29 et 30 novembre, la [24e réunion plénière du CDMSI](#) a approuvé le projet de Recommandation sur la lutte contre le recours aux litiges stratégiques contre la participation du public ; a adopté le projet de note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation en ligne grâce à des solutions de vérification des faits et de conception de plateformes conformes aux droits humains, ainsi que le projet de lignes directrices sur la mise en œuvre responsable de l'IA dans le journalisme ; et a approuvé le rapport sur les bonnes pratiques pour un financement durable des médias. Le CDMSI a également discuté du [Guide de mise en œuvre élargi de la Recommandation CM/Rec\(2016\)4](#) sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, publié à l'occasion du lancement de la Campagne pour la sécurité des journalistes.

Coopération sur la liberté d'expression

Le projet en **Ukraine** (SFEM) a organisé une [formation pour les juges des tribunaux administratifs sur l'accès à l'information publique](#) et une réunion bilatérale avec la société ukrainienne de radiodiffusion publique d'Ukraine sur les défis en temps de guerre. En **République de Moldova**, le projet [PROM-MD a soutenu de jeunes cinéastes en participant à l'École documentaire annuelle sur les droits de l'homme du Conseil de l'Europe](#). En **Moldova** également, environ 240 professionnels ont été formés sur la loi récemment adoptée sur l'accès à l'information. Le projet [PRO-M-FEX](#) en **Azerbaïdjan** a réalisé deux études approfondies liées à la mise en œuvre de la loi nouvellement promulguée sur les médias et de la loi sur la protection des données personnelles. [FREX-PLUME](#) a poursuivi son soutien à l'Autorité générale de surveillance des contenus médiatiques de **Libye sur la stratégie et le plan opérationnel de l'institution**. Au **Maroc**, des représentants du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, des professionnels des médias et des autorités de régulation ont discuté des questions liées aux médias à l'ère numérique. Dans le cadre du projet [HF 3' PRO-FREX](#) 38 professionnels du droit et responsables de l'application des lois ont été formés sur [les discours de haine et l'antitsiganisme](#) en **Bosnie-Herzégovine** ; 47 personnes formées sur [la sécurité et la protection des journalistes](#), ainsi que sur [la protection juridique de la liberté d'expression en ligne](#) au **Kosovo***. Une étude sur le cadre juridique du régulateur des médias de **Serbie** a été [publiée](#) ; au **Kosovo***, des conseils juridiques ont été fournis à l'IMC sur le projet de loi. Un [atelier](#) visant à cartographier le désordre de l'information a eu lieu en **Serbie** avec des associations de journalistes. En **Bosnie-Herzégovine**, un [document technique](#) passant en revue les normes pertinentes et les obligations de rapport sur la liberté d'expression a été publié dans le cadre de [l'EFEX](#).

Intelligence Artificielle

Le 7 novembre, le secrétaire du CAI, M. Bartholin, a informé le Groupe de travail de l'OCDE sur la gouvernance de l'IA de l'état des négociations au sein du comité sur l'intelligence artificielle (CAI). Le 8 novembre, le Bureau du CAI a tenu sa 8e réunion en format hybride et le groupe de rédaction informel du CAI s'est réuni en format hybride formel les 14 et 22 novembre. Le président du CAI, l'ambassadeur Schneider (**Suisse**), a prononcé un discours liminaire sur la Convention-cadre sur l'IA lors de la conférence de droit de l'Université de New York (**Etats-Unis**) « AI, Crime, Security and International Regulator » le 9 novembre et a fait une présentation aux membres du Réseau des cours supérieures à la Cour européenne des droits de l'homme sur le thème de la gouvernance mondiale de l'IA le 16 novembre. L'Unité de Développement Numérique a également participé à un atelier de renforcement des capacités sur « La prévision et les nouvelles technologies dans la gouvernance de l'asile » organisé par le Réseau Européen des Migrations à **Luxembourg** le 7 novembre et au panel sur la régulation de l'IA dans la sphère de la justice lors de la conférence « Cyberjustice Europe 2023 » organisée conjointement par le Laboratoire de Cyberjustice (**Canada**) et le Conseil de l'Europe le 24 novembre.

Protection des données



Le 16 novembre, **Saint-Marin** a ratifié le [Protocole STCE n°223](#) devenant ainsi le 31^{ème} pays à rejoindre la [Convention 108+](#). Lors de sa [45ème réunion plénière](#), le Comité de la Convention 108 a adopté le [deuxième module des Clauses Contractuelles Types](#). Elsa Mein, [Présidente du Comité](#) de la Convention 108 a participé au [17ème Séminaire UniDem](#) à Rabat (**Maroc**). Patrick Penninckx,

chef du Service Société de l'information, a participé à un panel sur la Convention 108+ lors de la 5ème édition du [Privacy Symposium Africa](#) et, en compagnie de l'Unité de Protection des Données, il a également participé à l'édition 2023 du Forum international de surveillance du renseignement (IIOF) à Washington, DC (**Etats-Unis**).

Cybercriminalité

Le Bureau du programme de cybercriminalité a soutenu plus de [30 activités](#) impliquant les **pays d'Afrique** suivants : Bénin, Botswana, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Maroc, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Sao Tomé-et-Principe, Zambie ; en **Asie-Pacifique** : Fidji, Kiribati, Maldives, Philippines, Sri Lanka, Tonga, Vanuatu ; dans la **région du Partenariat oriental** : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie et Ukraine ; dans la **région LATAM** : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Espagne, Uruguay) ; dans les **Balkans occidentaux** et en **Türkiye** : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Türkiye et Kosovo* ; et dans la région du **Voisinage Sud** : Jordanie, Liban. L'évaluation de la mise en œuvre de l'article 19 (perquisition et saisie des données informatiques stockées) de la Convention sur la cybercriminalité s'est poursuivie et la première version du rapport d'évaluation a été partagée avec les membres du T-CY en novembre. Une étude de bonnes pratiques intitulée « Mise en œuvre du premier protocole à la Convention sur la cybercriminalité concernant la xénophobie et le racisme » a été préparée par le projet Octopus.

GRECO et lutte contre la criminalité économique



Group of States against Corruption
Groupe d'États contre la corruption

Le **GRECO** a effectué des visites d'évaluation en **Andorre** et à **Monaco** (5e cycle d'évaluation - prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité dans les gouvernements centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et les services répressifs).

Lors de sa 95e **réunion plénière** du 27 novembre au 1er décembre 2023, le GRECO a adopté des rapports d'évaluation relatifs au 5e cycle d'évaluation sur la **République de Moldova, la Turquie et les États-Unis d'Amérique** et des rapports de conformité sur le **Danemark, Malte, la République slovaque et l'Espagne**. Il a également adopté 9 rapports de conformité relatifs au 4ème cycle d'évaluation (sur la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité des parlementaires, des juges et des procureurs) sur **Chypre, la France, la Grèce, l'Irlande, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Macédoine du Nord, le Portugal, la Serbie, Malte, la Roumanie et la Suisse**.

Le GRECO a publié le deuxième rapport de conformité sur l'**Autriche**, relatif au 4ème cycle d'évaluation, et le deuxième rapport de conformité sur la **Suède**, relatif au 5ème cycle d'évaluation. Un membre du Secrétariat du GRECO est intervenu lors de la 22ème Conférence professionnelle annuelle et de l'Assemblée générale des Partenaires européens contre la corruption (EPAC) et du Réseau européen des points de contact contre la corruption (EACN), qui se sont tenues à Dublin les 2 et 3 novembre 2023.

MONEYVAL et le recouvrement d'avoir criminels

La conférence "Avenir de la LBC, construire de la résilience dans l'environnement évolutif du crime financier" organisée dans le cadre de la présidence lettone du Comité des Ministres conjointement avec MONEYVAL du 6 au 7 novembre 2023 a réuni plus de 200 experts des États membres du Conseil de l'Europe et au-delà, des représentants d'Organisations européennes et internationales, du secteur privé et de la société civile.

En novembre, Ela Franków-Jaśkiewicz, présidente de MONEYVAL, est intervenue au Forum international "Financial Monitoring 2023" (en ligne, Ukraine) et à la conférence "Sanctions : le rôle croissant de la réglementation dans le processus de lutte contre le blanchiment d'argent" (**Pologne**). Richard Walker, vice-président de MONEYVAL, a participé en tant que paneliste à la conférence de la MFSA contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, qui a rassemblé des centaines de parties prenantes de **Malte** et d'ailleurs. Le Secrétariat a participé en tant que formateur au cours de formation aux normes du GAFI "Former les formateurs" à Busan, en **Corée**.

La Conférence des Parties à la Convention STCE 198 a tenu sa 15ème réunion les 9 et 10 novembre. Elle a adopté un rapport de suivi thématique concernant **l'Estonie**, et des rapports de suivi sur la mise en œuvre de l'article 11 (Décisions antérieures) pour le **Monténégro, la Fédération de Russie, la Serbie et la Türkiye** et sur l'article 25 (Biens confisqués) pour **l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Macédoine du Nord, Saint-Marin, et la Serbie** ; ainsi que sur l'article 14 (Report des transactions suspectes) concernant la **Fédération de Russie**. Le Bureau nouvellement élu est composé de Mme Oxana Gisca (**République de Moldavie**) en tant que Présidente, Mme Claudia Elion (**Pays-Bas**) en tant que Vice-présidente, et M. Azer Abbasov (**Azerbaïdjan**), M. Aram Kirakossian (**Arménie**) et M. Muhammed Karaca (**Türkiye**) en tant que membres du Bureau.

Criminalité économique et coopération

- Des représentants d'institutions **d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, du Kazakhstan, du Kosovo*, de la République kirghize, du Monténégro, de Macédoine du Nord, de Pologne, de Roumanie, de Serbie, de la République slovaque et de Türkiye** ont participé à une table ronde qui leur a permis de partager les bonnes pratiques et de débattre des difficultés rencontrées dans l'application des méthodes nationales et sectorielles d'évaluation des risques du Conseil de l'Europe en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (ML/TF).
- Les représentants de la Commission pour la prévention de la corruption, des partis politiques nationaux, des fractions de l'Assemblée nationale et de la société civile en **Arménie** ont bénéficié d'un atelier sur l'amélioration du système de financement public des partis politiques et ont examiné les conclusions d'un examen législatif du mécanisme de contrôle et d'application dans ce domaine.
- Les enquêteurs, juges, services de renseignement financier et autres praticiens de l'application de la loi en **Azerbaïdjan** ont bénéficié d'une formation visant à améliorer leur compréhension de l'application de sanctions financières ciblées contre le terrorisme et le financement de la prolifération.
- Le personnel **estonien** et **slovaque** de la Cellule de Renseignements Financiers a bénéficié d'une formation pratique sur l'analyse stratégique du blanchiment de capitaux.
- Des conseils pratiques et des conseils d'experts ont été fournis au personnel de l'Agence pour la prévention de la corruption au **Kosovo*** dans le cadre du programme d'encadrement, en fournissant des contributions fondées sur des cas et sur l'opérationnel, sur la vérification et l'audit des déclarations de patrimoine conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques comparatives.
- Les autorités **slovaques** ont reçu une formation sur la collecte et l'analyse de données pour leur évaluation nationale des risques ML/TF (NRA) en application de la méthodologie de l'ARN du Conseil de l'Europe.
- Les notaires **ukrainiens** ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, organisée en partenariat avec le ministère ukrainien de la justice.

Droit pénal et lutte contre le terrorisme

Droit pénal

Le [Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal \(PC-OC\)](#) a tenu sa 84^e réunion du 14 au 16 novembre et a examiné l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale à la coopération avec le Parquet européen, ainsi qu'un 3^e Protocole additionnel qui mettra à jour cette Convention, l'élaboration d'orientations concernant la phase postérieure à la remise dans les procédures d'extradition, et l'adhésion possible de la **République du Chili** à cette Convention.

Lors de sa réunion plénière tenue les 20-22 novembre, le [Comité européen pour les problèmes criminels \(CDPC\)](#) a approuvé un projet de Recommandation du CM concernant les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'IA et des technologies numériques connexes par les services pénitentiaires et de probation. Le CDPC et le [Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion \(CDADI\)](#) ont approuvé, lors d'une session conjointe, un nouveau projet de Recommandation sur la prévention et la lutte contre les crimes de haine, ainsi que son exposé des motifs. Ces deux recommandations seront soumises au Comité des Ministres pour son adoption au printemps 2024.

Les organes subordonnés au CDPC, à savoir le PC-CP, le PC-OC et le PC-ENV, ont fait rapport sur le travail effectué en 2023. Des échanges de vues et d'informations se sont déroulés avec d'autres organes tels que le Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT), le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), MONEYVAL, MEDICRIME, le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et la Commission pour l'égalité de genre (GEC).

MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels



La [République slovaque](#) a signé la Convention MEDICRIME (24 octobre). Le Comité des Parties à la Convention MEDICRIME a organisé sa 7ème réunion plénière (28-29 novembre) à laquelle ont participé 19 Parties sur 23. Une note d'orientation sur le terme « contrefaçon » et une Stratégie 2024-2025 ont été adoptées. Le 1er projet de rapport de suivi consacré à la protection de la santé publique en période de pandémie a été discuté par les

Parties. Dans le cadre du [projet CRIMFAMED](#), contribution volontaire financée par la **France**, différents événements ont été organisés pour promouvoir la [Convention MEDICRIME](#) : une réunion de partage d'expériences à Mombasa (**Kenya**) (7-9 novembre) avec des représentants de 5 pays africains, une [conférence à Brescia \(Italie\)](#) avec tous les acteurs nationaux luttant contre les produits médicaux falsifiés (16-17 novembre) et une réunion bilatérale de haut niveau pour domestiquer la Convention MEDICRIME (30 novembre) avec les autorités de **Côte d'Ivoire**.

Lutte contre le terrorisme

Les 6 et 7 novembre 2023, le [Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme \(CDCT\)](#) a organisé la Conférence internationale sur le détournement des services et des plateformes de retransmission en direct de jeux vidéo et de réalité virtuelle par les acteurs terroristes. La Conférence s'est concentrée sur les tendances contemporaines et les menaces émergentes liées à diverses technologies numériques, de la « gamification » du terrorisme à l'utilisation de services de diffusion en direct et de partage de vidéos par des terroristes et des extrémistes violents pour diffuser et répandre des images d'attaques terroristes. Le programme et le résumé de la conférence sont disponibles [ici](#).

ⁱ * Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.